

COM. PROP. PERLA BLANCA III
Peñíscola

Chers propriétaires,

Nous vous écrivons pour vous informer que dans les prochains jours nous allons procéder au nettoyage des locaux techniques communaux (locaux avec compteurs, canalisations) de notre communauté. Dans ces locaux, nous avons détecté la présence d'effets personnels qui ne devraient pas s'y trouver, s'agissant de parties communes.

Nous vous rappelons qu'il est très important que ces locaux soient débarrassés de tout matériel qui n'a rien à voir avec leur utilisation technique, car, en cas d'incendie, l'assurance de la communauté ne couvrira pas les dommages causés par ces éléments.

Nous vous demandons donc de retirer les effets personnels que vous avez dans ces salles dans les 7 jours suivant la date de la présente circulaire, et de les déplacer chez vous ou de les déposer dans les conteneurs à déchets appropriés.

Nous vous rappelons que l'entretien et la propreté des espaces communs sont de la responsabilité de tous les résidents, et sont essentiels pour assurer la sécurité et le bien-être de la communauté dans son ensemble.

Nous vous remercions de votre coopération en la matière et restons à votre disposition pour toute question ou précision.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées,

Le Comité de Voisinage.

Pedro Castilla
Acta 2, S.L. Administración de Fincas
Peñíscola